

APPEL A CONTRIBUTIONS REVUE « EXPERT ELECTORAL »

Deuxièmes entretiens scientifiques des experts électoraux : « Le suffrage égal »

Bucarest, 3-4 mai 2018,
organisés par l’Autorité électorale permanente de Roumanie
en coopération avec
la Commission européenne pour la démocratie par le droit
(Commission de Venise du Conseil de l’Europe)

La Revue « Expert électoral » est une publication trimestrielle d’études, recherches et analyses dans le domaine électoral. Cette publication, de caractère interdisciplinaire et appliqué, vise une vaste audience. La revue est ainsi distribuée au Parlement roumain, au Gouvernement et aux autres institutions de l’Etat et des collectivités locales, aux principales bibliothèques publiques, aux universités, aux autres institutions académiques et aux ONG.

La Revue « Expert électoral », publiée par l’Autorité électorale permanente, invite les participants au processus électoral et les autres personnes intéressées à contribuer à la publication d’articles scientifiques qui n’ont pas (encore) été publiés dans d’autres revues ou autres actes de conférences scientifiques. Ces contributions devront toucher au thème des deuxièmes entretiens scientifiques des experts électoraux, qui se tiendront les 3-4 mai 2018, sur le thème « Le suffrage égal », et en particulier sur :

- L’égalité de décompte
- L’égalité de la force électorale
- L’égalité des chances
- Egalité et minorités nationales
- Egalité et parité des sexes¹

Compte tenu de la préparation nécessaire à l’organisation de l’événement, le modèle suivant sera utilisés pour votre proposition : chaque proposition sera revue et commentée 2 à 3 semaines après qu’elle aura été soumise. Soit votre proposition sera acceptée, soit vous recevrez des commentaires et aurez l’occasion de présenter une proposition révisée. Nous continuerons ce processus jusqu’à ce que le programme soit complet. Les propositions reçues hors délai sont encore acceptables, mais seront examinées à un stade ultérieur. Nous travaillerons avec ceux qui ont présenté leurs propositions dans les délais et examinerons ensuite les propositions ultérieures pour compléter le programme s’il reste de la place.

Indications concernant les exigences en matière de formatage du texte :

➤ Les articles présentés peuvent couvrir des études théoriques, des études de cas ou des recherches qui n’ont pas été publiées ou soumises à d’autres publications, y compris des actes de conférences scientifiques. Les articles présentés doivent être originaux.

¹ Cf. [Code de bonne conduite en matière électorale](#), I.2.

➤ Les articles présentés doivent avoir entre 4000 et 6000 mots (bibliographie et notes incluses).

➤ Les manuscrits doivent être accompagnés par un résumé. Le résumé doit avoir entre 100 et 150 mots (Times New Roman, 12, italique). Après chaque résumé, l'auteur doit mentionner les mots-clés.

➤ Les articles présentés doivent être accompagnés d'une brève présentation du ou des auteurs (nom, affiliation institutionnelle ou académique, abrégé de l'activité de recherche et des publications, adresse e-mail).

➤ Corps du manuscrit : Times New Roman, 12, justifiée, interligne 1,5. Mise en page : A4 avec des marges de 2,5. Titres : Times New Roman, 14, gras. Sous-titres : Times New Roman, 12, gras. Notes de bas de page : Times New Roman, 10, justifié.

➤ Les illustrations, tables et photos doivent être claires et nettes. Les tableaux doivent être numérotés à la suite en chiffres arabes. Le numéro et le titre doivent apparaître au-dessus de chaque tableau, en caractères Times New Roman, 12, gras. Le numéro et le titre de chaque illustration ou photo doivent également apparaître au-dessus de celle-ci, en caractères Times New Roman, 10, gras.

➤ Les abréviations et acronymes doivent être expliqués la première fois qu'ils apparaissent dans le texte.

➤ Les citations et références doivent utiliser le système de Harvard ou le système européen (seulement l'un d'entre eux doit être utilisé dans le manuscrit).

➤ Les références à internet doivent être citées avec le lien entier.

Les auteurs sont invités à soumettre leurs propositions d'articles directement à l'adresse suivante : expert.electoral@roaep.ro.

Délais pour soumettre les propositions d'articles en anglais, français ou roumain : 25 mars 2018.